

## **Feu vert à l'agrandissement de l'espace de formation en horlogerie à l'Ecole des métiers techniques (EMT) de Porrentruy**

Delémont, le 24 mars 2009 - **Le Gouvernement jurassien a ratifié l'octroi d'un crédit de 900'000 francs à la Division technique du Centre jurassien d'enseignement et de formation (CEJEF) pour le déménagement et l'agrandissement d'un espace de formation en horlogerie au sein des bâtiments de l'école à Porrentruy. L'élévation de la capacité de formation dans les métiers de l'horlogerie et le transfert de filières entre Delémont et Porrentruy sont à l'origine du projet.**

L'octroi d'un crédit de 900'000 francs est la conséquence des choix effectués en 2006 de doubler la capacité d'accueil et ainsi d'augmenter le nombre de personnes formées dans la filière « horlogerie » (CFC) de la Division technique. Cette option stratégique a pour but notamment de répondre aux besoins de l'économie régionale et de garantir une spécificité et une attractivité forte aux structures de formation jurassiennes. En dépit de la crise économique, l'adaptation et la modernisation continue des infrastructures de formation demeure une nécessité, cela dans un secteur extrêmement sensible pour le développement social et économique de la région, dans lequel encore peu d'entreprises jurassiennes forment en dual.

Le projet est aussi la résultante du transfert de filières de formation entre la Division technique et la Division artisanale. En effet, dès la rentrée scolaire 2009-2010, les apprenti-e-s polymécaniciens rejoindront tous Porrentruy, alors que les menuisiers seront regroupés à Delémont au sein de la Division artisanale, dans le cadre de la future « Maison du bois » à laquelle le Parlement a octroyé en 2008 un crédit de 500'000 francs destiné à sa construction. Les locaux libérés à Porrentruy par l'atelier de menuiserie permettent donc d'agrandir, de moderniser et d'adapter aux normes techniques et professionnelles un nouvel espace de formation pour les horlogers, qui constitue une réelle spécificité et plus-value de l'Ecole des métiers techniques.

Concrètement, l'ancien atelier de menuiserie sera transformé en atelier d'horlogerie pouvant accueillir entre 90 et 100 personnes en formation. L'espace sera équipé selon des standards modernes et les normes techniques et professionnelles actuelles dans le domaine de l'horlogerie et de la mécanique. Par ailleurs, le cloisonnement de l'espace se fera par des parois mobiles de manière à conserver le plus de souplesse possible en fonction de l'évolution des effectifs.

Le canton du Jura investit dans un secteur de formation très fortement imbriqué dans son tissu industriel régional et permet ainsi aux jeunes gens qui choisissent une filière de formation en horlogerie de se former avec des équipements attractifs, adaptés aux exigences élevées des professions et des entreprises du domaine.